

Procès-verbal de la séance du conseil pour la santé et la protection des animaux de l'entente européenne le jeudi, 13.05.2010, à Tolède, Espagne

1. Le président, Professeur Dr Schille, ouvre la séance à 2 heures à l'hôtel Beatriz et souhaite la bienvenue à tout le monde.
2. Sont présents : Dr méd. Joseph Rey-Bellet de la Suisse, Dr méd.vét. Janny Hermanns de Hollande, et comme nouveau membre Dr méd.vét. Peter Supuka de la Slovaquie. Le président lui souhaite la bienvenue et espère une collaboration agréable. Dr méd.vét. Wilhelm Hippe ne fait plus partie du conseil suite à la décision de la fédération allemande des éleveurs de lapins de ne plus prendre à sa charge les frais inhérents aux séances. Le président prendra contact avec lui et transmettra les remerciements pour le travail constructif.
3. Dr Hermanns rédige le PV de la séance en anglais, Professeur Schille le traduira en allemand et le Dr Rey-Bellet en français.
4. Le PV de la dernière séance à Ovifat (Belgique) a été rédigé par le Professeur Schille et accepté par les personnes présentes.
5. Le président informe sur les séances de la présidence de l'EE. Il récolta tous les normatifs de tous les Etats allemands et de quelques Etats européens au sujet du HPAI. La différence est d'importance d'Etat à Etat. L'exposition européenne à Nitra a représenté la plupart du temps une expérience positive. De nombreux problèmes avaient surgi avant l'exposition dans le domaine vétérinaire. Mais les actions stratégiques de notre président de l'EE, Urs Freiburghaus, ont permis de les résoudre plus ou moins finalement. Nous espérons que ces exigences vétérinaires minimales serviront de base pour les prescriptions lors d'expositions européennes futures au sein de l'UE. Ainsi des règles claires seront valides pour toutes les expositions européennes et pour toutes les fédérations membres. En ce qui concerne le programme de l'UE : « La prévention est la meilleure médecine » on en est aux intentions politiques. Il est difficile d'obtenir un soutien financier de l'UE pour l'EE car dans les directives actuelles il n'est pas prévu de promouvoir des organisations comme l'EE.
6. Il y a des questions concernant les prescriptions pour les transports. Les prescriptions de l'UE s'appliquent aux transports effectués par des entreprises qui doivent être certifiées. Si la durée du transport excède les huit heures, il faut faire des pauses, donner à manger et à boire aux bêtes.
7. Rétrospective exposition Nitra : Peu d'animaux malades, 3 lapins ont péri pendant l'exposition et environ 25 lapins n'ont pas survécu au transport car les retards aux frontières Schengen ont dépassé les 20 heures. Le contrôle vétérinaire à l'exposition a été irréprochable.
8. Il n'y a pas eu de remarques négatives au sujet des expositions spécifiques aux races.
9. Le Dr Rey-Bellet informa le conseil sur les changements survenus l'an dernier en Suisse dans le domaine de la santé animale et prévention. Il y a 33 conseillers à la protection des animaux et un nombre croissant d'élevages certifiés qui respectent une détention conforme. Une stratégie d'affouragement adapté pourrait réduire les pertes dues à l'entérococolite chez les lapins. Le Dr Rey-Bellet assista à la conférence « Stratégie de la santé animale Suisse 2010+ ». Les thèmes principaux abordaient la prévention active, les zoonoses et le besoin accru de protéines en général. La Dresse Hermanns informa le conseil sur la fièvre Q aux Pays-Bas. Le Professeur Dr Schille orienta sur l'état du procès au sujet des canards huppés en Allemagne dont l'élevage devrait être interdit. Le tribunal administratif de plus haute instance exige des résultats avérés significatifs de la part de la recherche. La survenue de malformations ne suffit pas à interdire. Les verrues nasales développées chez les pigeons de races doivent

garantir une vision binoculaire. Des cobayes nus n'ont aucune chance d'être reconnus dans l'EE. Enfin le Prof. Schille rapporte la dernière appréciation du risque du FLI pour HPAI. L'optimisme est permis car la transmission s'effectue avant tout par l'importation illégale et non pas par les oiseaux migrateurs ou sauvages.

10. Le conseil est bien présent sur le site internet de l'EE. Des événements actuels devraient y figurer encore davantage.
11. Le rapport écrit détaillé du président du conseil pour l'assemblée générale de l'EE fut approuvé en une minute.
12. Participants aux divisions : Prof Dr Schille chez les pigeons, Dr Rey-Bellet chez les lapins, Dr Hermans chez les volailles et Dr Supuka chez les caviars.
13. Les adresses postales sont mises à jour.
14. L'assemblée est close à 17 heures 30

Dr Janny Hermans

Prof Dr Joachim Schille

Dr Joseph Rey-Bellet